

GESTION DES STOCKS :

POLITIQUE DE RETOUR



www.ubity.com

4200 boul. St-Laurent, bureau 1210, Montréal, QC, Canada, H2W 2R2

PROCÉDURE

1 SIGNALEMENT

Vous devez envoyer un courriel à achats@ubity.com avec les éléments suivants :

- ✓ Marque et modèle
- ✓ MAC adresse ou Numéro de Série
- ✓ Date d'achat et Numéro de facture
- ✓ Personne à contacter pour le suivi du dossier (nom, courriel et coordonnées)
- ✓ Problème(s) rencontré(s)

2 CONFIRMATION

À la réception de ces informations, nous vous enverrons une confirmation avec le numéro de dossier et une autorisation de retour si applicable. En effet, certains problèmes peuvent également être résolus à distance par des manipulations sur l'appareil.

Le matériel doit nous être retourné pour test et analyse. Pour cela, vous avez deux options :

- Ubity s'occupe du transport
- Vous pouvez le faire avec votre service ; il est alors impératif que vous attendiez le courriel de mise à disposition

Si vous le souhaitez, nous pouvons envoyer le matériel de prêt avant d'avoir reçu le défectueux, mais ce matériel lui sera facturé à des fins de traçabilité.

Un crédit sera produit au retour du matériel de prêt ou quand nous ayons eu la confirmation du fournisseur de la prise sous garantie.

Attention : *Le matériel de prêt doit nous retourner dans le même état, dans sa boîte d'origine et avec tous ses accessoires.*

3 RAPPORT

Une fois la marchandise reçue à nos bureaux, nous la testerons et vous enverrons un rapport avec la décision de prise sous garantie.

4 FRAIS

Pendant un (1) mois suivant la date d'achat, Ubity remplace le matériel défectueux sans frais pour vous : les frais de livraison standard aller-retour sont pris en charge par Ubity. Si vous désirez une livraison express, les frais supplémentaires vous seront facturés.

Pendant le reste de la période de garantie, Ubity remplace le matériel défectueux pour vous, mais vous devez prendre en charge les frais d'expédition aller-retour chez Ubity.

5 DURÉE DE GARANTIE

À titre de rappel, la durée de garantie de nos produits est de un (1) an sauf pour les produits usagés. Pour ceux-ci, la garantie est mentionnée lors de la vente et sera au maximum de six (6) mois. Les téléphones *Yealink* ont une durée de garantie de deux (2) ans.

Attention : *Pour les casques d'écoute, nous ne procédons pas à un échange anticipé.*